



PAROISSE CHRIST-ROI

Come Encounter Christ — Joyfully Share His Love — Go Make Disciples

Rencontre publique sur les études sur les installations de Christ-Roi : Questions fréquemment posées

1) Comment les membres de ce comité ont-ils été choisis ? Existe-t-il un risque de conflit d'intérêts ?

L'équipe « SLT » a finalisé la composition du comité du personnel et des bénévoles en se basant sur l'expérience professionnelle des personnes, leur expérience du ministère, l'objectivité et l'équilibre entre les communautés religieuses d'origine. Compte tenu du degré d'objectivité requis, la haute direction est convaincue qu'il n'y a pas de conflit d'intérêts. Le personnel doit faire partie du comité pour gérer la charge de travail accrue du point de vue de l'administration et de la communication.

2) Est-il trop tard pour participer au comité ?

Le noyau du comité est en place depuis un certain temps et a travaillé sur diverses initiatives liées à des questions et problèmes immobiliers antérieurs. Tous les paroissiens ont la possibilité de participer et d'apporter leur contribution dans le cadre du processus des rencontres publiques.

3) Le maintien d'une seule église sera-t-il en mesure d'accueillir la communauté paroissiale grandissante ?

Ceci sera examiné plus en détails dans le cadre de la Phase 2

4) À qui appartient le terrain vacant situé au-delà du parking de St. Thomas More ? S'il appartient à Christ-Roi, peut-il être vendu pour aider à la rénovation de nos bâtiments existants ? Par ailleurs, existe-t-il un terrain à SVDP pour construire un presbytère ?

La paroisse Christ-Roi, par l'intermédiaire de la Corporation épiscopale de l'archidiocèse, est propriétaire du parking et de l'aire de débordement de l'église St Thomas More. La propriété de l'église St. Vincent de Paul est similaire, bien que l'empreinte de la zone soit moins importante. Toutes les options, y compris l'utilisation de terrains paroissiaux inexploités, seront explorées dans le cadre de la phase 2.

5 Expliquer pourquoi nous avons adopté ce processus ? et Pourquoi maintenant ?

Il s'agit d'une continuité de ce que la paroisse a commencé après la fusion. Nous avons été occupés à développer notre mission, à renforcer et à unifier les équipes, et à travailler sur une forte identité paroissiale. Alors que nous continuons à développer notre mission, nous devrions réfléchir à la question d'une infrastructure efficace qui soutiendra et n'entravera pas la croissance de la mission.



PAROISSE CHRIST-ROI

Come Encounter Christ — Joyfully Share His Love — Go Make Disciples

6 Le procès avec le diocèse aura-t-il une incidence financière sur nos options en matière d'installations à l'avenir ? Le coût ne sera pas connu avant 2024 (janvier-février).

Le procès ne devrait pas avoir d'incidence sur les résultats de l'étude des installations, car l'archidiocèse est en train de mettre en place un flux de financement pour répondre au procès. Cependant, toutes les églises appartiennent à la Corporation épiscopale de l'archidiocèse et, conformément au droit canonique, l'archevêque a le dernier mot sur les décisions concernant toutes les installations.

7 Tout ce que nous avons aujourd'hui avec les deux installations nous fournirait tout ce dont nous avons besoin pour réaliser les objectifs de notre plan pastoral. La question est de savoir comment nous pouvons nous le permettre.

Dans la phase 2, nous examinerons si deux bâtiments soutiennent la mission de la paroisse et s'il est financièrement possible de continuer à utiliser les deux bâtiments à long terme.

8 Combien de temps durera ce processus ?

Le processus de discernement sur l'étude de nos installations devrait durer de 12 à 18 mois, avec la possibilité d'accélérer certaines parties du projet, ce qui pourrait ramener le délai à 10-12 mois.

9 Qu'en est-il du stationnement - supplémentaire chez Sobeys ?

Toutes les options, y compris la location de terrains, seront explorées dans le cadre de la phase 2.

10 Y-aura-t-il d'autres rencontres publiques ?

Nous planifions au moins deux autres rencontres

11 Comment puis-je apprendre à faire confiance au processus ?

Le processus est axé sur l'implication, la participation et l'apport des paroissiens. La confiance naîtra de la participation active des paroissiens, de l'utilisation de leurs informations et des réponses apportées à leurs questions. Ce sujet a été présenté à la paroisse dès le début afin de s'assurer que les paroissiens sont informés et ont la possibilité de participer à l'ensemble du processus.

Il est important de noter qu'aucune décision n'a été prise quant à la conservation d'un bâtiment ou de l'autre, ou des deux. Les informations provenant des assemblées générales et des rapports immobiliers seront utilisées pour élaborer plusieurs options qui seront discutées au cours de la phase 2.



Come Encounter Christ — Joyfully Share His Love — Go Make Disciples

12 Les jeunes couples et les jeunes célibataires ont-ils la possibilité de participer ?

Nous encourageons tous les jeunes couples/célibataires à s'engager activement. Comme tous les autres paroissiens, ils ont la possibilité de participer et d'apporter leur contribution dans le cadre du processus des assemblées générales. Au cours de la phase 1, nous avons organisé six réunions publiques à différents moments pour permettre au plus grand nombre possible de paroissiens d'y participer. Un format similaire est proposé pour les phases 2 et 3.

13 Les évaluations sont-elles effectuées par un consultant externe ?

Plusieurs consultants seront engagés pour aider la paroisse au cours de ce processus.

La société Capital Management Engineering Ltd a été engagée par l'archidiocèse pour réaliser des rapports sur l'état des bâtiments et des plans d'investissement pour chacune de nos églises. Les rapports sont terminés et sont en cours d'examen par le sous-comité immobilier. Ces informations seront très importantes lorsque nous développerons des options pour la phase 2.

John MacRae a été engagé par la paroisse pour aider à la planification, à l'analyse du site et à l'analyse de faisabilité des options potentielles et à l'évaluation de nos propriétés. John est un professionnel de l'immobilier qui a plus de 30 ans d'expérience dans ce domaine et qui a déjà participé à des projets réussis à l'église Saint Thomas More et à de nombreuses autres initiatives diocésaines. John nous a été recommandé par le diocèse et il est le bienvenu dans notre équipe.

Si nécessaire, nous ferons appel à d'autres experts en cas de besoin.

14 Quelle est la population de STM - SVDP - St. Famille ?

Depuis janvier 2020, les paroisses Saint Thomas More, Saint Vincent de Paul et La Mission Sainte Famille ont cessé d'exister. Nous ne formons plus qu'une seule paroisse sous l'égide de Christ Roi.

Notre administration est encore en train de vérifier les familles enregistrées dans la paroisse fusionnée. L'une des mesures de l'activité paroissiale que nous pouvons partager est la participation aux messes du week-end. La paroisse a surveillé la fréquentation des messes du week-end et est heureuse d'annoncer que le nombre de participants est passé d'une moyenne de 450 participants en septembre dernier à une moyenne de 550 participants depuis le début de l'année.

15 Quel est le coût prévu de cette initiative ? La paroisse devra-t-elle s'endetter ?

Au cours de la phase 2, nous avons l'intention de présenter des options assorties de coûts. De plus amples informations seront alors disponibles sur les coûts prévus pour chaque option.